

## Prospective du Développement Durable

Défini comme un développement permettant de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, le développement durable a partie liée avec la prospective. Pourtant, issus de deux mondes différents, les acteurs de la prospective et du développement durable ont mis du temps à se rencontrer.

Aujourd'hui, les pays européens sont confrontés à des crises écologiques, économiques et sociales qui mettent en évidence les limites du mode de développement actuel. Le développement durable se trouve donc au cœur des enjeux de demain. La prospective permet dans ce nouveau contexte d'explorer des futurs possibles, d'imaginer des futurs souhaitables, de mettre en évidence des contradictions et des débats.

L'ouvrage « Développement durable, la seconde étape » publié par Jacques Theys, Christian Du Tertre et Félix Rauschmayer aux éditions de l'Aube en mars 2010 répond au besoin de réaffirmer la pertinence du développement durable dans le contexte actuel.

<http://www.aube.lu/web3/pages/1024/frameset.html>

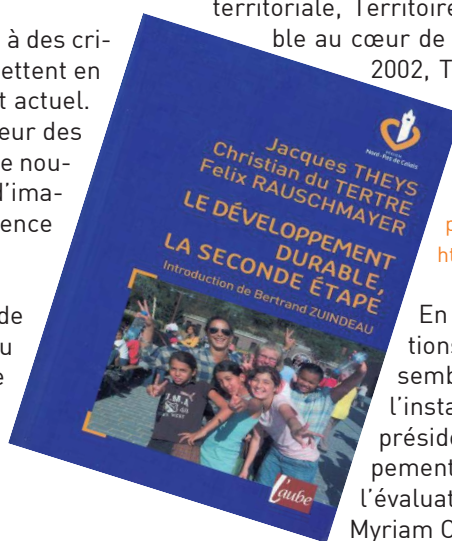
En effet, alors que la notion du développement durable est évoquée dans tous les discours, elle tarde à être mise en oeuvre dans les pratiques, et la situation ne cesse de se dégrader. Les auteurs esquissent des pistes pour passer à une seconde étape, en insistant notamment sur la nécessité de considérer le développement durable au sens large, comme une notion systémique, sans la cantonner à sa seule dimension environnementale.

Alors que, la région Nord Pas de Calais a été marquée par un développement industriel considéré comme non soutenable dont la reconversion a été analysée par Pierre Veltz et Laurent Davezies en 2005 dans « Le grand tournant, Nord Pas de Calais 1975-2005 » (<http://www.espacestems.net/document1477.html>), elle a été une des premières à se tourner vers le développement durable ([http://www.nordpasdecalais.fr/dd/actions/telechargement/2004-epr-dd\\_en\\_questions.pdf](http://www.nordpasdecalais.fr/dd/actions/telechargement/2004-epr-dd_en_questions.pdf)). Dès 2000, une stratégie régionale est adoptée par le Conseil régional, puis un Agenda 21, et enfin un Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire (SRADT) en 2006 dont le développement durable est un des axes structurants. [http://www.nordpasdecalais.fr/developpement-durable/accueil\\_l-engagement-de-la-region\\_16\\_97\\_101\\_3.asp](http://www.nordpasdecalais.fr/developpement-durable/accueil_l-engagement-de-la-region_16_97_101_3.asp).

De son côté, dans la suite du Grenelle de l'Environnement, le ministère de l'Ecologie se réorganise autour de ces priorités. Au sein du Ministère, le Commissariat général au développement

durable et sa mission prospective animent notamment des démarches de prospective territoriale sur la transformation des villes, de l'économie et des territoires durables. (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Prospective-en-matiere-de-DD-.html>).

Parallèlement, la DATAR a relancé un exercice de prospective territoriale, Territoires 2040, qui met le développement durable au cœur de ses enjeux. Contrairement à l'exercice de 2002, Territoires 2020, qui était organisé de manière thématique, la démarche actuelle propose d'analyser le territoire français sous forme de « systèmes territoriaux ». ([http://www.datar.gouv.fr/fr\\_1/evaluation\\_prospective\\_48/prospective\\_235/territoires\\_2040\\_2717.html](http://www.datar.gouv.fr/fr_1/evaluation_prospective_48/prospective_235/territoires_2040_2717.html)).



En Nord Pas de Calais, à la suite des élections régionales des 14 et 21 mars 2010, l'Assemblée des nouveaux élus régionaux a voté l'installation d'un exécutif composé de 15 vice-présidents dont une vice-présidente au Développement durable, à la démocratie participative et à l'évaluation dont la délégation est portée par Mme Myriam Cau.

Cette nomination reflète l'importance de ces priorités dans les objectifs de la nouvelle équipe. En effet, développement durable et démocratie participative sont présentés comme les moteurs de l'action régionale, avec la nécessité de mettre en place un dialogue avec les citoyens pour faire partager et discuter les enjeux du développement durable.

L'installation d'une Commission transversale sur la transformation écologique de la région, présidée par Jean-François Caron, contribuera également à appuyer les efforts en matière de développement durable. Elle prolonge les conclusions de la mission sur les finalités de l'intervention publique dans l'économie, lancée en 2006, dans le cadre du Schéma régional de développement économique (<http://www.nordpasdecalais.fr/srde/finalites.asp>). Elle a pour ambition de jeter les bases d'un nouveau modèle de développement.

Dans ce contexte, l'activité prospective du Conseil régional, qui fait partie de la délégation de la vice-présidente, prendra une nouvelle dimension avec la publication prochaine d'un rapport de prospective sur les perspectives de développement de la région à l'horizon 2040, qui s'appuiera notamment sur les travaux du Collège régional de prospective (<http://www.nordpasdecalais.fr/sradt/intro.asp>). Ces réflexions alimenteront l'actualisation du SRADT prévue pour la fin 2011.

**Pouvoirs et démocratie en Bretagne à l'épreuve du changement climatique, à l'horizon 2030** 5 6

Quelles seront les conséquences du changement climatique sur la région Bretagne et sur ses modes de gouvernance ? En 2009, le CESR Bretagne a construit 4 scénarios prospectifs explorant les marges de manœuvre des différents pouvoirs en Bretagne pour lutter contre le changement climatique mais aussi pour en affronter les effets : entre régulation mondiale, centralisation, pouvoir local et dérégulation généralisée.

[http://www.bretagne.fr/internet/jcms/preprod\\_52888/pouvoirs-et-democratie-en-bretagne-a-l-epreuve-du-changement-climatique-a-l-horizon-2030-2009](http://www.bretagne.fr/internet/jcms/preprod_52888/pouvoirs-et-democratie-en-bretagne-a-l-epreuve-du-changement-climatique-a-l-horizon-2030-2009)

**Villes en transition : un mouvement international d'expérimentation** 3 5

Lancé en 2006 en Grande Bretagne, le mouvement soutient des initiatives locales visant à relocaliser les activités, favoriser les filières courtes notamment alimentaires et réduire les consommations énergétiques. Il se développe en France en s'appuyant sur la capacité d'action des citoyens au niveau local afin de dédramatiser les mutations à venir. L'objectif est de rendre ces territoires plus « résilients », à même d'affronter les chocs climatiques et énergétiques.

<http://villesentransition.net/>

**La non demande de droits : prêtons l'oreille à l'in audible** 4 6

Alors que les budgets de prestations sociales sont menacés en Europe, le non recours aux droits sociaux, des usagers qui choisissent de ne pas faire de demandes, est en train de s'étendre. Ce phénomène interroge la pertinence des politiques publiques. Le site de la Vie des Idées explore cette notion dont il examine les diverses causes, de l'ignorance pure et simple à l'échec de la demande, en passant par la non demande par désintérêt ou désaccord, notamment le refus d'entrer dans un système dans lequel il coûte symboliquement trop cher d'être aidé.

<http://www.laviedesidees.fr/Qu-est-ce-que-le-non-recours-aux.html>

**Construire une société de confiance** 3 6

Yann Algan, professeur d'économie à Sciences Po Paris, travaille sur les relations entre culture et économie. Il dresse un constat inquiet de la situation de confiance en France. Par rapport à la plupart des pays, les Français ne font confiance ni à leur gouvernement, ni à leurs concitoyens, et ce malgré une protection sociale élevée. Comment comprendre cette anomalie, quelles sont ses conséquences économiques et sociétales, comment y remédier? Il s'exprimait lors des ERNEST, série de conférences de 13 mn organisée par l'Ecole normale supérieure (rue d'Ulm à Paris) pour changer notre vision du monde.

[http://www.dailymotion.com/video/xbqzqz\\_yann-algan-construire-une-soci%C3%A9t%C3%A9-d\\_news?utm\\_source=Les+Ernest&utm\\_campaign=d5051b1494-LES\\_ERNEST\\_12\\_8\\_2010&utm\\_medium=email](http://www.dailymotion.com/video/xbqzqz_yann-algan-construire-une-soci%C3%A9t%C3%A9-d_news?utm_source=Les+Ernest&utm_campaign=d5051b1494-LES_ERNEST_12_8_2010&utm_medium=email)

**Des monnaies locales, complémentaires des monnaies internationales** 2 3

Sels, sols, abeilles ou chiemgauer : à la faveur de la crise, les monnaies complémentaires ou locales ont le vent en poupe en Europe. Le principe de ces systèmes est de favoriser l'économie locale en encourageant les échanges au sein d'un réseau de partenaires identifiés. Sans remplacer les monnaies existantes, l'objectif est de rendre ces territoires moins dépendants des mécanismes financiers internationaux.

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?c=artJour&cid=1250259210404&pagename=Localtis/artJour/artJour>

[http://www.nordpasdecalais.fr/srati/03\\_prospective/rencontres/archives01.asp](http://www.nordpasdecalais.fr/srati/03_prospective/rencontres/archives01.asp)  
interview de Bernard Lietard, architecte monétaire.

**L'état de l'environnement en France reste préoccupant** 3 5

L'édition de juin 2010 du rapport élaboré tous les quatre ans par le ministère de l'écologie dresse le panorama de l'état des milieux naturels et des sources de pollution. La qualité de l'air dans les villes s'améliore globalement, les émissions de gaz à effet de serre sont également en baisse, même si le secteur des transports, principal émetteur, reste en croissance. Côté négatif, la pollution des sols (plomb, cuivre) et celle des eaux souterraines (nitrates, pesticides) s'aggravent. La biodiversité est en crise, en raison notamment d'un étalement urbain mal maîtrisé particulièrement problématique dans les zones à risque, (littoral, et les zones inondables).

<http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/publications/nos-publications/references/2010/l-environnement-en-france-edition-2010.html>

**Faut-il lutter contre l'étalement urbain ?** 4 5

La lutte contre l'étalement urbain est souvent présentée comme l'une des variables-clés de la ville durable. Comment définir ce processus qui affecte toutes les villes en croissance ? Pourquoi cette forme de développement spatial fait-elle l'objet de critiques nombreuses et apparemment convergentes ? Ces critiques sont-elles légitimes ? Pourtant, n'existe-t-il pas des concepts plus pertinents que le concept d'étalement urbain pour mesurer les enjeux à la fois écologiques et sociaux de la croissance urbaine ? Eric Charmes, maître de conférence à l'Institut français d'urbanisme, répond aux questions de La Vie des Idées.

<http://www.laviedesidees.fr/Faut-il-lutter-contre-l-etalement.html>

**Créativité et innovation dans les territoires** 1 3

Pour le compte du Conseil d'Analyse économique, un groupe d'experts met en évidence le lien entre créativité et innovation contribuant à la compétitivité et l'attractivité des territoires. A côté de l'innovation high-tech, on trouve le low-tech ou les deux à la fois (nouvelles technologies ou nouveaux usages de cette technologie, par exemple, internet et vie locale, seniors, éducation, santé, etc.). Une démarche illustrée par la FING (fondation internet nouvelle génération) qui a recensé pour la région Provence Alpes Côte d'Azur plus de 70 projets innovants dans la région regroupés en 5 catégories : technique, organisationnelle, d'usage, sociale et de création.

<http://www.cae.gouv.fr/spip.php?breve17>

<http://fing.org/?Cultivons-L-innovation-en-region>

**Création d'un institut international des savoirs traditionnels** 2 5

Situé à côté de Florence, cet institut soutenu par l'UNESCO, le gouvernement italien et des fondations privées, a pour vocation de collecter des savoirs traditionnels mais aussi des réalisations modernes en matière de protection des sols et des ressources en eau, de développement des énergies renouvelables, de pratiques durables en matière d'habitat, d'urbanisme, d'agriculture et sylviculture, d'artisanat et d'organisation sociale, etc. L'objectif est de valoriser les connaissances du monde entier pour construire un développement durable.

[http://www.tkwb.org/web/?page\\_id=4](http://www.tkwb.org/web/?page_id=4) (site en anglais)

**La neutralité du Net en débats** 1 6

C'est un objectif a priori consensuel, celui de faire en sorte que chacun puisse accéder sans restriction et avec le même niveau de qualité aux contenus et services du Web. Mais sa réalisation soulève deux questions : qui va financer les investissements pour permettre à tous les contenus (audio et vidéo) de transiter sur le réseau ? et quel type de régulation mettre en place pour garantir le respect de cet objectif ? Alors que le parlement européen devait se prononcer sur la question, le secrétariat d'état à l'économie numérique a lancé en avril dernier une consultation auprès des acteurs du Net.

<http://www.prospective-numerique.gouv.fr/presse/actualites/180610-neutralite-du-net-resultats-de-la-consultation-publique.html>

[http://www.laquadrature.net/fr/neutralite\\_du\\_Net](http://www.laquadrature.net/fr/neutralite_du_Net)

**Villes et territoires réversibles** 4 5

La ville du xxe siècle, sa société, ses mondes d'action collective, ont été profondément structurés par la volonté de produire de l'irréversibilité, comme condition historique du progrès. On fait l'hypothèse que le nouveau fondement de la relation à un futur désormais largement désigné comme incertain est dans la promotion du principe inverse au précédent : la réversibilité. L'injonction au développement durable elle même porte en germe une nouvelle utopie de la ville et du territoire réversible : comment agir de façon équitable sans obérer les capacités des générations futures à mener leur propre développement, sans avoir pour horizon la ville sans cesse inachevée? Voici le thème du séminaire organisé à Cerisy la Salle du 20 au 27 septembre 2010 par Franck Scherrer, urbaniste et Martin Vanier, géographe.

<http://www.ccic-cerisy.asso.fr/villes10.html>

**Appel à candidature : le lancement d'un cycle Hautes études régionales**

Cette formation a pour objectif d'offrir une connaissance globale du territoire régional, dans toutes ses composantes économiques, sociales, environnementales et de gouvernance permettant aux auditeurs de se forger une vision d'avenir utile à l'action. Elle est organisée par Sciences Po Lille à l'initiative de la région Nord Pas de Calais. Elle s'adresse à des professionnels de tous horizons impliqués dans la construction du futur de la région. <http://iep.univ-lille2.fr/>

**A vos agendas ! Ateliers de prospective régionale au Conseil régional Nord-Pas de Calais à 9h30**

Judi 23 septembre 2010 : présentation du chantier sur la « Robustesse des territoires »  
Mercredi 20 octobre 2010 : présentation de l'étude sur la mise en oeuvre du «facteur 4 à l'horizon 2050» en Nord-Pas de Calais  
Judi 25 novembre 2010 : présentation de l'étude sur « évolution de l'urbanisation à l'horizon 2030» en Nord-Pas de Calais

**Rencontres du Nouveau Siècle**

La prochaine rencontre du nouveau siècle est prévue le 6 octobre 2010 à 18h30 avec Philippe DESTATTE et Marnix BEYEN sur «l'avenir de la Belgique»  
N'hésitez pas à visiter notre site web pour vous tenir informé. <http://www.nordpasdecalais.fr//srati/news.asp?type=cat&id=26>

**Classement des brèves du Collège régional de prospective**

- 1 Investir la société de la connaissance et de la communication
- 2 S'ouvrir à l'Europe et au monde
- 3 Faire la différence en valorisant nos spécificités
- 4 Surmonter les disparités
- 5 Reconquérir l'environnement et améliorer le cadre de vie
- 6 Mobiliser la société régionale et renforcer la citoyenneté